

**LETTRE D'INFORMATION DU GUE N°2  
du lundi 25/09/2017**

<b>Calendrier</b>
-------------------

- mardi 26/09** - de 15h30 à 17h30 : réunion pédagogique de rentrée en salle Désagneaux pour les PLP de l'Hôtellerie-Restauration animée par M. Framey, IEN,
- vendredi 29/09** - réunion projet d'établissement de 15h45 à 18h en salle Désagneaux
- du lundi 9 au vendredi 13/10** - semaine de l'Europe
- jeudi 12/10 :** - Elections des représentants des personnels au CA  
- exercice incendie à 10h15

**Le calendrier général des PFMP et des conseils de classe est en ligne sur le site du lycée**

## Informations générales

### → projet d'établissement

Comme annoncé dans un courriel de M. le proviseur, la réunion du vendredi 29/09 se déroulera de 15h45 à 18h. Les cours seront banalisés à partir de 15h30 afin que vous puissiez y assister.

Déroulement :

De 15h45 à 16h : plénière en salle Désagneaux,

De 16h à 17h : travail en groupe sur un des 3 axes (2 groupes travaillent sur un même axe)

De 17h à 17h30 : mise en commun des 2 groupes travaillant sur un même axe

De 17h30 à 18h : synthèse des travaux de groupes en Désagneaux.

Des tableaux afin de vous inscrire sont affichés en salle des professeurs (à côté de la machine à café). Afin que la réflexion des groupes soit représentative de l'ensemble de la communauté, merci de constituer des équipes mixtes (enseignement général/enseignement professionnel, différentes filières, SEP/lycée).

### → Consignes évacuation incendie

Lors de l'heure de vie de classe et durant le cours de 9h30 à 10h15 du 12/10 : précisez aux élèves l'objectif /les enjeux de sécurité d'un exercice incendie et la procédure d'évacuation.

Au déclenchement de l'alarme incendie, faire évacuer immédiatement dans le calme la classe.

Fermer les fenêtres et les portes (pas à clé).

Sortir du bâtiment par l'accès le plus proche pour rejoindre la zone de rassemblement.

A la zone de rassemblement, procéder à l'appel (signaler au responsable de zone tout absent par rapport à ceux présents en classe).

La fin de l'exercice sera annoncée par le responsable de zone

### → Elections des délégués de classe

Les élections des délégués de classe peuvent se dérouler dès à présent et **jusqu'au 29/09 au plus tard** : date limite pour redéposer par les professeurs principaux les pochettes (*PV à remplir et les candidatures au CVL à solliciter auprès de TOUS les élèves*) en vie scolaire.

Se déroulera ensuite, courant octobre, **l'élection de 5 lycéens au CVL (Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne)** pour un mandat de 2 ans!.

**TOUS les élèves sont concernés**: Tous peuvent se présenter sous réserve de respecter les conditions demandées. Et **TOUS les élèves sont appelés à voter** pour élire leurs représentants qui rejoindront les 5 autres représentants lycéens élus l'année dernière.

### → **Actions culturelles communauté de communes du pays de l'Ourcq**

Durant ce premier semestre, de nombreux projets artistiques et culturels détaillés dans le livret ci-joint vous sont proposés par la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq :

- CLEA musiques actuelles (p.3)
- Lecture musicale « Faillir être flingué » (p.5)
- MUMO (p.6)
- Spectacle « Le Roman de Monsieur Molière » (p.8)
- Spectacle « Ubu Roi » (p.9)

Pour tout renseignement et réservation et afin d'organiser le déroulement de ces actions culturelles, notamment les déplacements scolaires, merci d'appeler au 01 60 61 55 00.

### → **ULIS**

Vous trouverez en salle des professeurs (à gauche en rentrant) un espace d'affichage.

Concernant les inscriptions aux examens des élèves ULIS ou MDPH, les professeurs principaux devront faire remonter à la coordonnatrice ULIS un avis de l'équipe pédagogique pour le 9/10/17 au plus tard.

## **Informations académiques**

→ Circulaires rectORAles à télécharger sur :

<http://www.ac-creteil.fr/pid35929/circulaires-rectORAles-2017.html>

### **Élection des instances représentatives de l'établissement**

[Circulaire n° 2017-063](#)

### **Remboursement des frais de transport domicile – travail dans l'académie de Créteil. Année 2017-2018**

[Circulaire n° 2017-078](#)

### **DAMESOP] Action sociale**

[Circulaire n° 2017-079](#)

**L'équipe de direction**

